

REPUBLIQUE DU TCHAD

Unité – Travail – Progrès

Commission Nationale des
Droits de l'Homme

Bureau Exécutif



جمهورية تشاد

وحدة - عمل - تقدم

اللجنة الوطنية لحقوق الانسان

COMMUNIQUE DE PRESSE

Journée africaine de l'état civil – 10 août 2026

« Aucun être humain ne devrait être privé de son identité juridique. Pourtant, des milliers de personnes demeurent encore invisibles faute d'enregistrement à l'état civil. »

À l'occasion de la Journée africaine de l'état civil, célébrée le 10 août, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) rappelle que le droit à l'identité juridique constitue le fondement de l'exercice de nombreux autres droits fondamentaux.

L'enregistrement des naissances, des mariages et des décès confère à chaque personne une existence juridique reconnue par l'État et facilite l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à la nationalité, à la justice, à la protection sociale ainsi qu'à de nombreux autres services essentiels. À l'inverse, l'absence d'enregistrement prive les personnes concernées, en particulier les enfants et les populations les plus vulnérables, de la pleine jouissance de leurs droits et les expose à l'exclusion, à l'apatridie et à diverses formes de discrimination.

La CNDH salue les efforts entrepris par les pouvoirs publics en vue du renforcement du système national d'état civil. Elle encourage les autorités compétentes à poursuivre sa modernisation, à améliorer l'accessibilité des services, notamment dans les zones rurales et enclavées, ainsi qu'à intensifier les campagnes de sensibilisation afin que chaque naissance soit déclarée, chaque fait d'état civil enregistré et chaque personne légalement reconnue.

La Commission invite également les parents, les autorités administratives et traditionnelles, les leaders communautaires et religieux, les organisations de la société civile, ainsi que les partenaires techniques et financiers, à renforcer leur mobilisation en faveur de l'enregistrement systématique des faits d'état civil, véritable levier de protection des droits humains, d'inclusion sociale et de développement durable.